



US LA RICHE TENNIS DE TABLE

Gymnase Paul Bert
Rue Paul Bert
37520 LA RICHE

TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE

Samedi 24 octobre et dimanche 25 octobre 2026

L'US La Riche Tennis De Table organise son 10^{ème} TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE qui se déroulera le samedi 24 octobre et dimanche 25 octobre 2026 **au gymnase Paul Bert, Rue Paul Bert** à La Riche. Ce tournoi est homologué par la F.F.T.T.

Article 1^{er} : Le tournoi se déroulera sur 16 tables et sera ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T de la ligue du Centre Val de Loire.

Les joueurs et joueuses licenciés en dehors de la région sont uniquement autorisés à s'inscrire aux doubles et au tableau C Loisirs et compétiteurs avec uniquement 500 points.

Article 2 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

Le Samedi 24 octobre 2026

Ouverture de la salle au public à partir de 10h00. Pointage 30 minutes avant chaque tableau

Tableau A	: 500 à 599 points	11h00
Tableau B	: 500 à 999 points	11h30
Tableau C	: Loisirs et compétiteurs avec uniquement 500 points	12h30
Tableau D	: 500 à 1399 points	13h30
Tableau E	: 500 à 699 points	14h30
Tableau F	: 500 à 1199 points	15h30
Tableau G	: Double moins de 2200 points	17h30

Le dimanche 25 octobre 2026

Ouverture de la salle à partir de 8 heures. Pointage 30 minutes avant chaque tableau.

Tableau H	: 500 à 899 points	9 h 00
Tableau I	: 500 à 1499 points	9 h 30
Tableau J	: Féminines 500 à 799 points	10 h 30
Tableau K	: 500 à 1099 points	11 h 15
Tableau L	: A partir de 1100 points	12 h 00
Tableau M	: 500 à 799 points	12 h 45
Tableau N	: 500 à 1299 points	13 h 30
Tableau O	: Doubles moins de 2800 points	16 h 00

L'US La Riche Tennis de Table, club organisateur, en accord avec Monsieur Frédéric MARTINEAU, juge-arbitre du tournoi et Thierry DESMEE Président du club, se réservent les droits :

- D'annuler un tableau si le nombre de participants est inférieur à 8
- D'annuler une inscription de toute personne en retard au pointage
- D'arrêter et bloquer les inscriptions d'un ou plusieurs tableaux, si le nombre de participants excède les capacités de la tranche horaire.

Article 3 :

Le samedi, chaque joueur et joueuse peut participer à 2 tableaux simples maximum et au double.

Le dimanche, chaque joueur et joueuse peut participer à 2 tableaux simples maximum et au double.

Article 4 : En ce qui concerne le classement des joueurs et des joueuses, le classement officiel sera celui paru en septembre 2026 et valable pour la première phase de la saison sportive 2026-2027 phase 1.

Les doubles et le tableau C Loisirs 500 points uniquement ne permettront pas l'acquisition et la perte de points FFTT.

Article 5 : Les tableaux simples du samedi et du dimanche se dérouleront par poule de 3 ou 4. Les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Pour les doubles, en fonction du nombre d'équipes inscrites, le Juge-Arbitre actera le format du tableau soit des poules puis élimination directe soit à élimination directe et pourra adapter la formule .

Le forfait d'un participant pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.

Les balles plastiques (homologuées) seront fournies par les joueurs. La tenue sportive est exigée.

Article 6 : Un joueur éliminé sera tenu d'arbitrer une partie du tour suivant.

Les joueurs ne se soumettant pas à cette obligation seront alors éliminés des tableaux dans lesquels ils seraient encore qualifiés, sur simple décision du juge arbitre.

Article 7 : De nombreux prix en bons ou espèces ou ainsi que des lots récompenseront l'ensemble des tableaux.

Le total des dotations distribuées s'élève à 1005 € en lot, bons ou espèces

Tableaux	Total des récompenses en lot, bon ou espèces	Vainqueur	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Tableau A - (500 à 599 points)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau B - (500 à 999 points)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau C – (Loisirs et uniquement 500 pts)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau D – (500 à 1399)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau E - (500 à 699 points)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau F - (500 à 1199 points)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau G - Doubles -2200 points	80	40 euros	25 euros	15 euros
Tableau H - (500 à 899 points)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau I – (500 à 1499 points)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau J - (Féminines 500 à 799 pts)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau K - (500 à 1099 points)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau L – A partir de 1100 points	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau M – (500 à 799 points)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau N - (500 à 1299 points)	65	35 euros	20 euros	10 euros
Tableau O - (Double -2800 pts)	80	40 euros	25 euros	15 euros

Pour les tableaux doubles les dotations s'entendent pour l'équipe. Un(e) joueur (euse) absent(e) à la remise des récompenses renonce à percevoir son lot. En cas de participation inférieure à 10 joueurs par tableau simple ou 9 équipes pour les tableaux doubles, la dotation sera réduite de moitié.

Article 8 : Les droits d'engagement sont fixés à 7 euros pour l'ensemble des tableaux sauf les doubles 5 euros par joueurs et les tableaux féminins 5 euros par joueuse.

Pour les doubles et le tableau loisir et compétiteurs 500 points uniquement les loisirs licenciés et licenciés compétiteurs extérieurs à la région peuvent s'inscrire.

Pour les doubles, si un joueur souhaite s'inscrire mais n'a pas de coéquipier il a la possibilité de s'inscrire en le précisant.

L'inscription sera définitive sous réserve de joueurs disponibles et d'accepter l'équipe que le Juge Arbitre aura constituée.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au **Vendredi 23 octobre 2026 à 20 h00 pour les tableaux A à G.**

Les inscriptions sont possibles jusqu'au **Samedi 24 octobre 2026 à 20 h00 pour les tableaux H à 0.**

Des informations complémentaires sont disponibles en prenant contact avec le Président du tournoi Thierry DESMEE par mail usttlariche@outlook.fr , téléphone 07 80 59 22 11 ou SMS .

L'inscription et le paiement en ligne à privilégier : <https://www.helloasso.com/associations/union-sportive-de-la-riche-tennis-de-table/adhesions/tournoi-regional-24-et-25-octobre-2026>



L'inscription est également possible via mail ou SMS . Le paiement sur place est cependant possible.

Article 9 : Le tirage au sort aura lieu, sous le contrôle du Juge Arbitre, le vendredi 23 octobre 2026 à partir de 20 h00 pour les tableaux du samedi , le samedi 24 octobre 2026 à partir de 20 h00 pour les tableaux du dimanche, au gymnase Paul BERT, Rue Paul Bert, à La Riche.

Article 10 : Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre du tournoi.

Article 11 : La présentation de la licence sera exigée par le juge-arbitre.

La validité de celle-ci sera déterminée en respect du règlement fédéral en vigueur à la date du tournoi

Article 12 : Le tournoi est homologué par la F.F.T.T.

Article 13 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement et du règlement fédéral. L'association de l'US La Riche décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou en cas d'accident pouvant survenir lors du tournoi.